

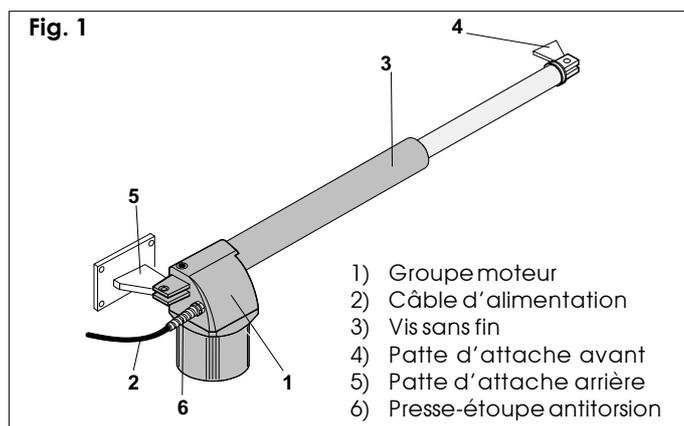
AUTOMatismes EURO BAT

L'automatisme EURO BAT pour portails battants est constitué de deux opérateurs électromécanique qui transmettent le mouvement au vantail par un système à vis sans fin.

L'opérateur EURO BAT est irréversible et garantit le verrouillage mécanique du portail lorsque le moteur est arrêté ne nécessitant pas l'installation d'une serrure.

Les automatismes EURO BAT ont été conçus et construits pour contrôler l'accès véhiculaire. Eviter toute autre utilisation.

1. DESCRIPTION ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES



Tabl. 1 Caractéristiques techniques opérateurs

Modèle	EURO BAT	EURO BAT 24	EURO BAT LENTO
Alimentation	230V~50Hz	24Vdc	230V~50Hz
Puissance absorbée	280W	70W	280W
Courant absorbé	1,2A	3A	1,2A
Moteur électrique	1400		900
Intervention thermique sur l'enroulement moteur	140°C		140°C
Condensateur de démarrage	8µF/400V		8µF/400V
Force de traction/poussée max	350 daN	300 daN	
Course de la tige	300 mm / 400 mm		
Vitesse linéaire de la tige	1,6 cm/sec	1,1 cm/sec	
Température ambiante	-20°C +55°C		
Poids opérateur	6,5 Kg		
Degré de protection	IP 44		
Fréquence d'utilisation	20	50	20
Longueur maxi vantail	3 m / 4 m		

2. PRÉCÂBLAGE (installation standard)

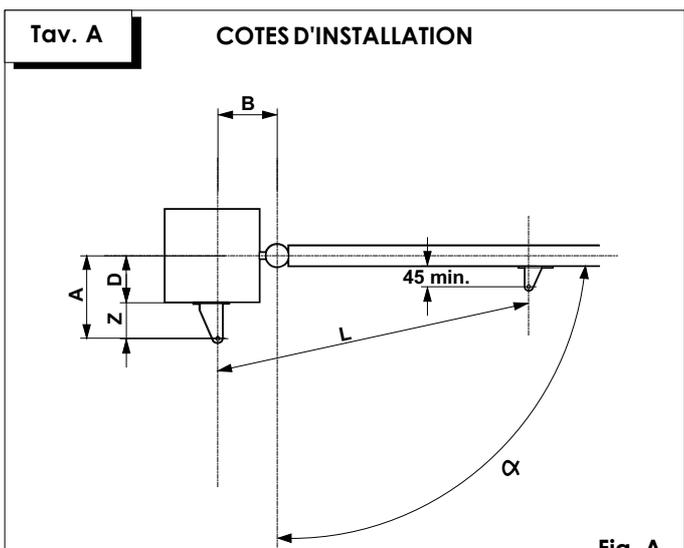
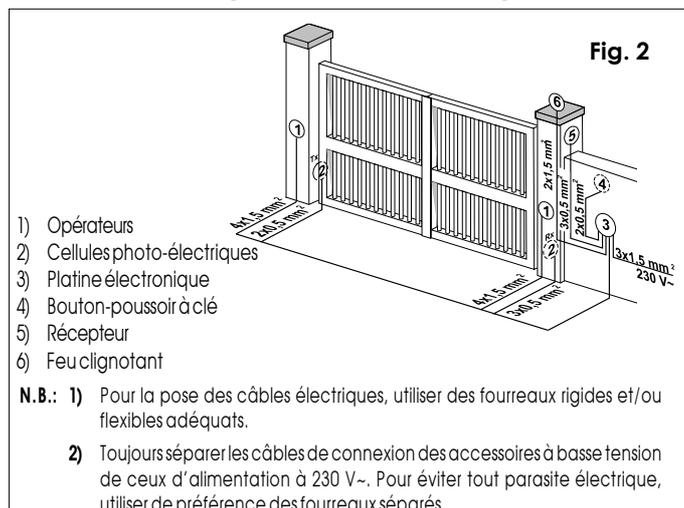


Fig. A

Tableau A: Cotes préconisées (in mm.)

Modèle	α	A	B	C ⁽¹⁾	D ⁽²⁾	Z ⁽³⁾	L
300	90°	145	145	290	100	45	895
	110°	125	125	290	80	45	895
400	90°	195	195	390	150	45	1090
	110°	165	165	390	120	45	1090

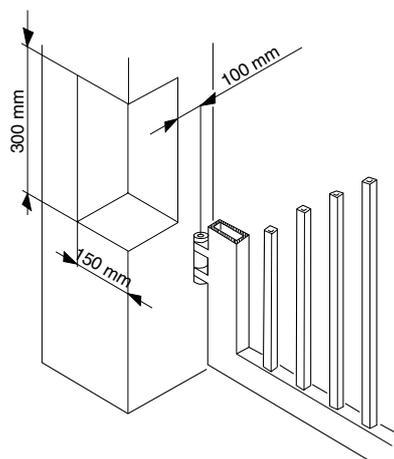
(¹) course utile de la tige (²) cote maximum (³) quota min.

DÉTERMINATION DES COTES D'INSTALLATION

Dans l'impossibilité de respecter les cotes indiquées dans le tableau A, tenir compte des renseignements ci-après pour l'établissement d'autres cotes:

- pour obtenir **une ouverture du portail à 90°: a + b = c**
- pour obtenir **une ouverture du portail supérieure à 90°: a + b < c**
- **toutes cotes a et b inférieures comportent une vitesse de translation du portail plus élevée.** Toujours se conformer aux normes en vigueur.
- **Ne pas dépasser les cotes a et b de plus de 4 cm:** le non-respect de cette tolérance entraîne des variations notables de la vitesse pendant le mouvement d'ouverture et de fermeture du portail.
- Pour un motif d'encombrement de l'opérateur, **la cote Z minimum est de 45 mm** (fig. A).

Dans le cas où les dimensions du pilier ou la position du gond ne permettent pas d'avoir la cote a dans la mesure voulue, il faut impérativement réaliser une niche sur le pilier comme indiqué fig. B.



3. INSTALLATION DE L'AUTOMATISME

3.1. VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES

Pour un fonctionnement correct de l'automatisme, la structure du portail, existante ou à réaliser, doit présenter les caractéristiques suivantes:

- vantail jusqu'à 3 mètres de longueur (avec un opérateur ayant une course de 300 mm);
- vantail jusqu'à 4 mètres de longueur (avec un opérateur ayant une course de 400 mm);
- structure du vantail robuste et rigide;
- mouvement de translation régulier et uniforme du vantail, exempt de frottements irréguliers pendant toute la course;
- bon état des gonds existants;
- présence de butées mécaniques de fin de course;
- présence d'une électroserrure pour la version réversible.

Il est recommandé d'effectuer les éventuels travaux de serrurerie avant d'installer l'automatisme.

Il faut rappeler que l'état de la structure influe directement sur la fiabilité et la sécurité de l'automatisme.

3.2. INSTALLATION DES OPÉRATEURS

- 1) Fixer la patte d'attache arrière sur le pilier en suivant les indications du tableau **A**. Modifier, si nécessaire, la longueur de la patte d'attache fournie.

Attention: Pour ne pas compromettre le bon fonctionnement de l'opérateur, il est recommandé de toujours respecter les cotes indiquées.

Dans le cas de pilier en fer, souder directement la patte d'attache sur le pilier.

Dans le cas de pilier en maçonnerie, prévoir d'abord la pose d'une plaque d'ancrage sur le pilier (fig. 3), puis souder la patte d'attache sur la plaque.

- 2) Fixer l'opérateur à la patte d'attache arrière au moyen des vis fournies (fig. 3).

Attention: Les opérateurs fournis dans le kit sont en version droit et gauche. Pour une installation correcte, l'opérateur doit être positionné comme indiqué fig. 3. Par opérateur droit, on désigne l'opérateur monté sur le vantail droit vu de l'intérieur; par opérateur gauche, on désigne l'opérateur monté sur le vantail gauche toujours vu de l'intérieur.

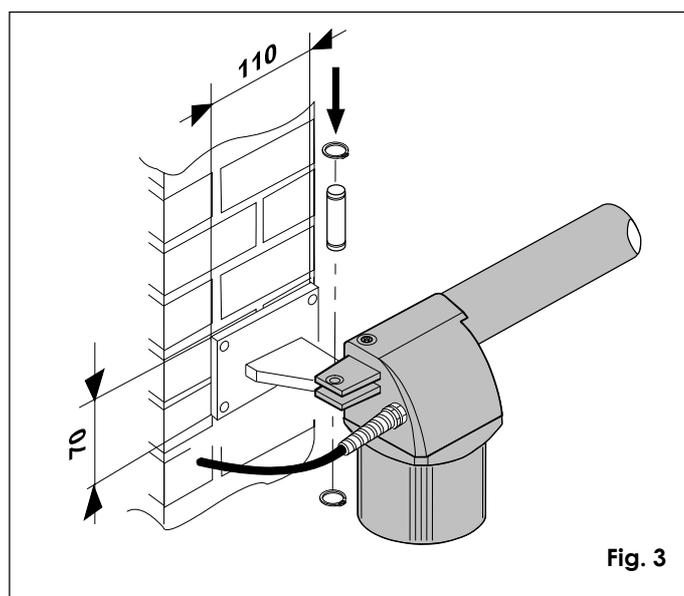


Fig. 3

- 3) Débloquer l'opérateur (voir § 6).
- 4) Sortir complètement la tige jusqu'en butée (fig. 4).
- 5) Rebloquer l'opérateur (voir § 7).
- 6) Tourner de deux tours dans le sens des aiguilles d'une montre la tige de l'opérateur (fig. 4).

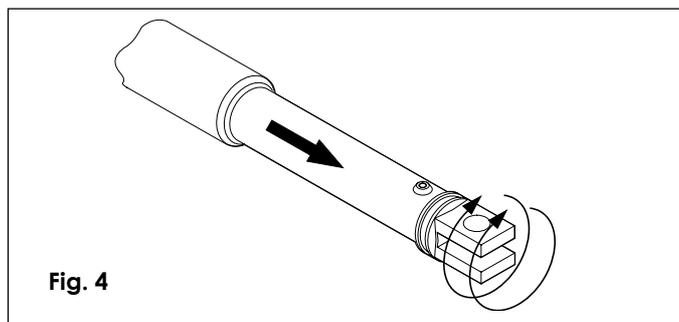


Fig. 4

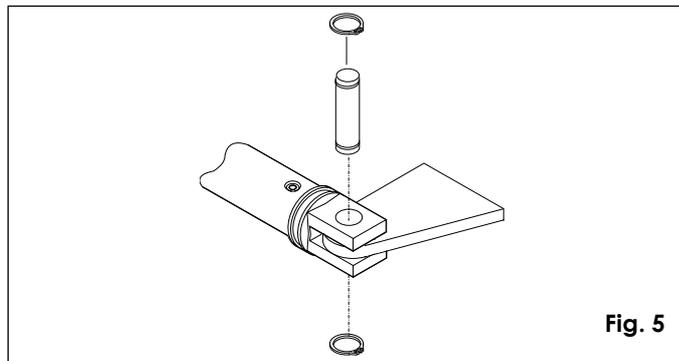


Fig. 5

- 7) Monter la patte d'attache avant sur la tige comme indiqué fig. 5.
- 8) Fermer le vantail et, tout en maintenant l'opérateur parfaitement horizontal, tracer sur le vantail l'emplacement de la patte d'attache avant (fig. 6).

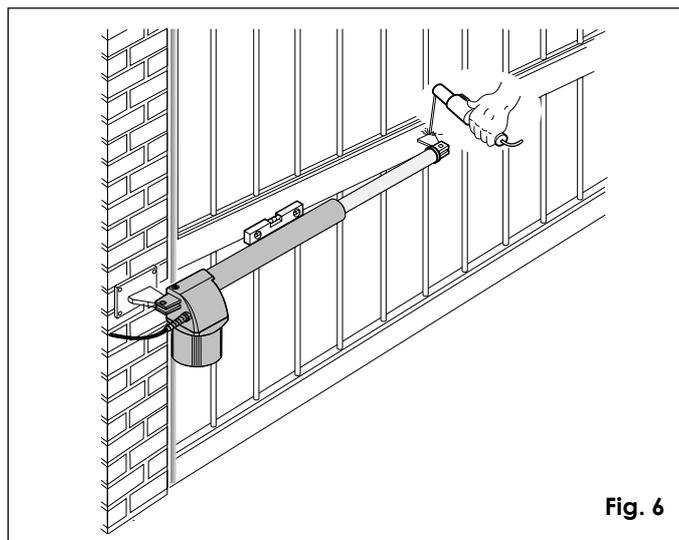


Fig. 6

- 9) Fixer provisoirement la patte d'attache avant sur le vantail par deux points de soudure.
N.B.: Dans le cas où la structure du portail ne permet pas une fixation solide de la patte d'attache, il faut impérativement prévoir un support solide sur la structure.
- 10) Débloquer l'opérateur et vérifier manuellement que l'ouverture du portail n'est pas entravée par un obstacle de quelconque nature et que le mouvement du vantail est régulier et exempt de frottements.
- 11) Souder définitivement la patte d'attache avant sur le vantail. Pour effectuer cette opération, dégager momentanément l'opérateur de la patte d'attache pour éviter de l'endommager par des projections de soudure.

Remarques:

- (1) Il est recommandé de graisser tous les axes des pattes d'attache.
- (2) Dans l'impossibilité de souder, les plaques des pattes d'attache avant et arrière peuvent être fixées au moyen de vis et tasseaux.